

Contrôle et vente des boissons alcoolisées, 1er avril 2020 au 31 mars 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 15 février 2022

Les ventes d'alcool augmentent, malgré les restrictions et les fermetures liées à la pandémie de COVID-19

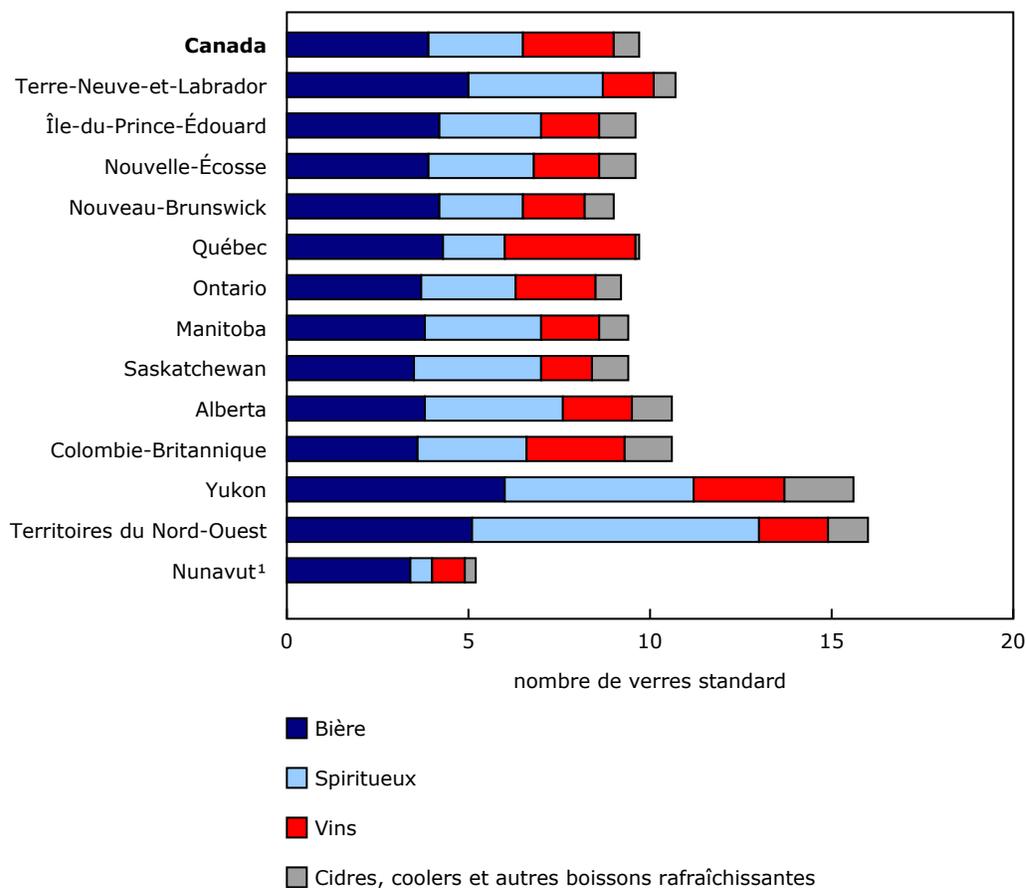
Les sociétés des alcools ont vendu l'équivalent de 9,7 boissons alcoolisées standard par semaine par Canadien ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool en 2020-2021, ce qui représente 3 180 millions de litres. Il s'agit d'une hausse de 2,1 % par rapport à l'année précédente. La bière est demeurée la boisson alcoolisée de premier choix des Canadiens, mais elle a continué de perdre des parts de marché au profit des spiritueux, des cidres et des coolers.

Dans l'ensemble, les ventes de boissons alcoolisées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 se sont chiffrées à 25,5 milliards de dollars, en hausse de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit de la plus forte hausse des ventes affichée depuis plus d'une décennie. La plupart des sociétés des alcools ont attribué cette croissance à la pandémie et à ses répercussions sur les habitudes en matière d'achat. Elles ont déclaré un plus faible nombre de transactions comprenant une valeur du panier plus grande, une croissance des achats d'alcool local en raison des restrictions liées aux voyages, ainsi qu'une augmentation des achats aux fins de consommation extérieure qui ont contrebalancé les baisses des ventes dans le secteur hôtelier. La hausse des ventes de boissons alcoolisées est en partie attribuable à l'inflation, laquelle a augmenté de 2,1 % en ce qui concerne les boissons alcoolisées achetées en magasin de mars 2020 à mars 2021.

Le revenu net et les autres revenus des administrations publiques provenant du contrôle et de la vente de boissons alcoolisées, y compris les taxes d'accise, les taxes de vente au détail, les taxes propres à l'alcool et les revenus de licences et de permis, se sont élevés à 13,5 milliards de dollars, en hausse de 5,2 %.



Graphique 1
Ventes de verres standard par semaine par personne ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool, 2020-2021



1. Certaines collectivités du Nunavut restreignent ou même interdisent la vente d'alcool, ce qui explique le volume des ventes plus faible.
 Source(s) : Tableau 10-10-0010-01.

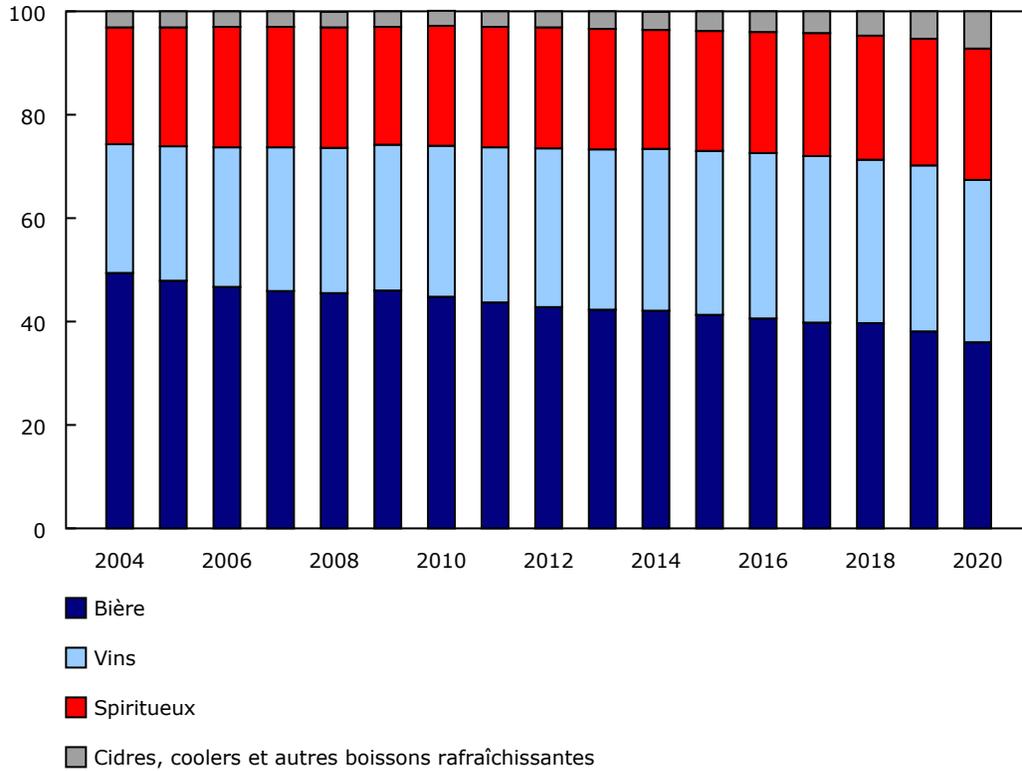
L'intérêt pour les spiritueux, les cidres et les coolers continue de croître

Même si en 2020-2021 la bière est demeurée la boisson alcoolisée de premier choix des Canadiens (à l'origine de 36,0 % des ventes totales d'alcool), elle a perdu 2,1 % de sa part de marché. Le vin, qui représentait 31,4 % des ventes totales, a également perdu des parts du marché (en baisse de 0,6 %). La bière et le vin ont perdu leur part de marché au profit des spiritueux (en hausse de 0,9 %) ainsi que des cidres et des coolers (en hausse de 1,8 %). Les spiritueux représentaient 25,4 % des ventes totales d'alcool, tandis que les cidres et les coolers représentaient 7,2 %.

Graphique 2

Part de marché des boissons alcoolisées, selon le type et l'année, 2004-2005 à 2020-2021

proportion des ventes (%)



Note(s) : Les années du graphique représentent les exercices financiers (p. ex. 2004 = 2004-2005).
Source(s) : Tableau [10-10-0010-01](#).

Les ventes de bière par personne se fixent à leur niveau le plus bas

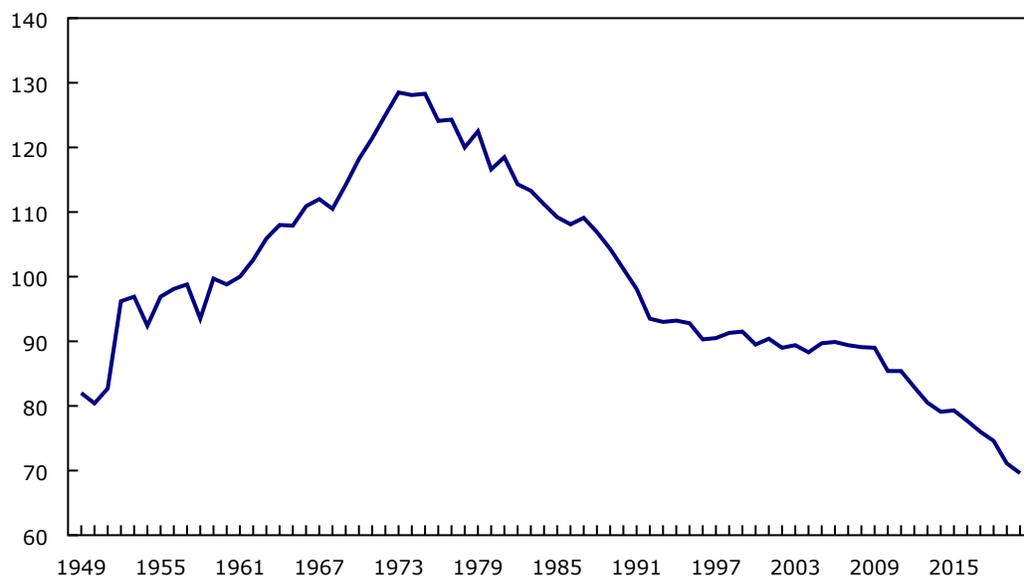
Au cours de l'exercice 2020-2021, les ventes totales de bière des sociétés des alcools, de leurs agences et des autres points de vente au détail ont diminué de 1,4 % pour se fixer à 9,2 milliards de dollars. Il s'agit d'une deuxième baisse annuelle consécutive.

Exprimées en volume, les ventes de bière ont diminué de 2,3 % pour se fixer à 2 120 millions de litres, ce qui équivaut à 3,9 bouteilles standard de bière par semaine par personne ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool. Il s'agit du niveau le plus bas jamais enregistré du volume de ventes de bière par personne depuis que Statistique Canada a commencé à recueillir des données sur les ventes d'alcool, en 1949.

Graphique 3

Ventes de bière en volume par personne ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool, 1949-1950 à 2020-2021

ventes en volume (litres)



Note(s) : Les années du graphique représentent les exercices financiers (p. ex. 1949 = 1949-1950).

Source(s) : Tableaux [10-10-0010-01](#), [10-10-0029-01](#) et [17-10-0005-01](#).

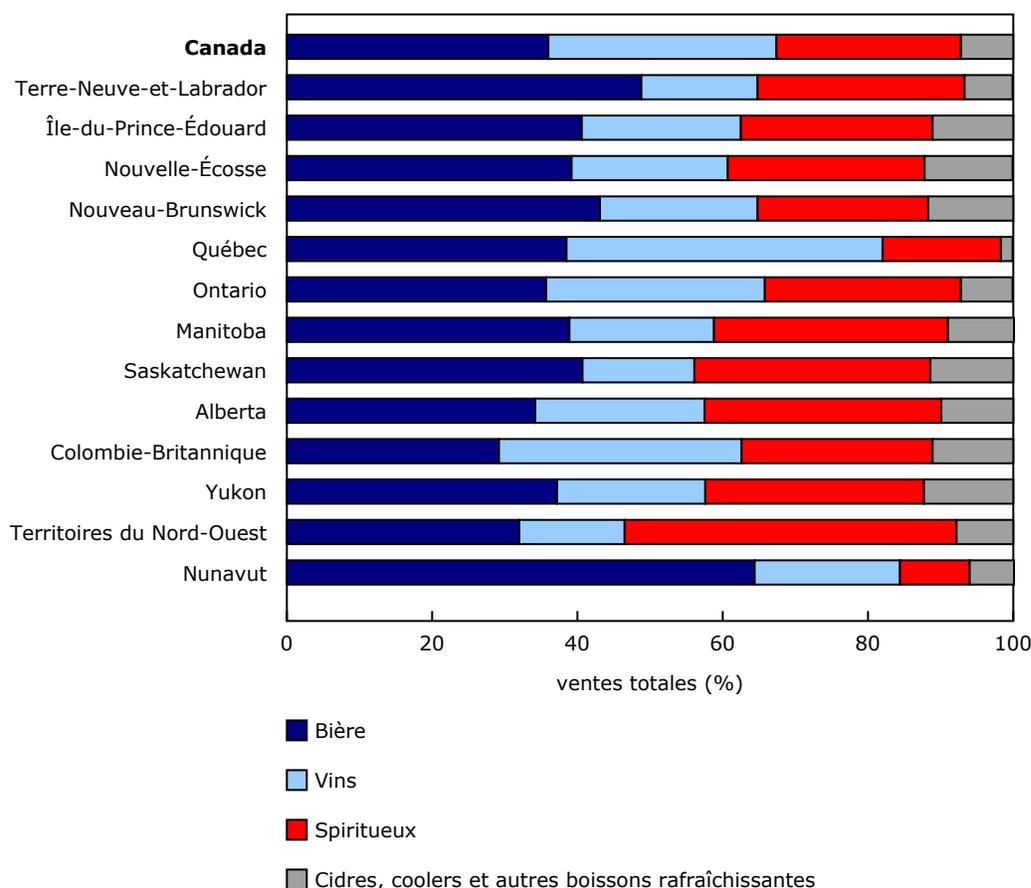
Le vin est toujours la boisson alcoolisée de choix au Québec et en Colombie-Britannique

Les Canadiens ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool ont acheté l'équivalent de 2,5 verres de vin par semaine en 2020-2021.

Les ventes de vin ont augmenté de 2,1 % pour atteindre 8,0 milliards de dollars en 2020-2021. Il s'agit d'une augmentation moins rapide que celle de 5,2 % observée l'année précédente.

Alors que la bière était la boisson alcoolisée de premier choix dans une grande partie du Canada en 2020-2021, le vin s'est classé en tête au Québec (43,5 % des ventes totales) et en Colombie-Britannique (33,4 %). Les résidents des Territoires du Nord-Ouest (14,5 %) étaient les moins susceptibles d'acheter du vin.

Graphique 4 Part de marché des boissons alcoolisées, selon le type, les provinces et les territoires, 2020-2021



Source(s) : Tableau 10-10-0010-01.

Le rouge était le vin de choix d'un peu plus de la moitié des Canadiens qui achetaient du vin (53,3 %), suivi du blanc (33,2 %), du mousseux (6,5 %) et du rosé, des vins fortifiés et des autres vins (7,0 %).

Exprimées en volume, les ventes de vin ont progressé de 2,0 % pour s'établir à 537 millions de litres.

Le gin et les spiritueux gagnent en popularité

Les Canadiens ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool ont acheté l'équivalent de 2,6 verres de spiritueux par semaine en 2020-2021. Sur le plan du volume, il s'est vendu 191,7 millions de litres de spiritueux, en hausse de 5,7 %.

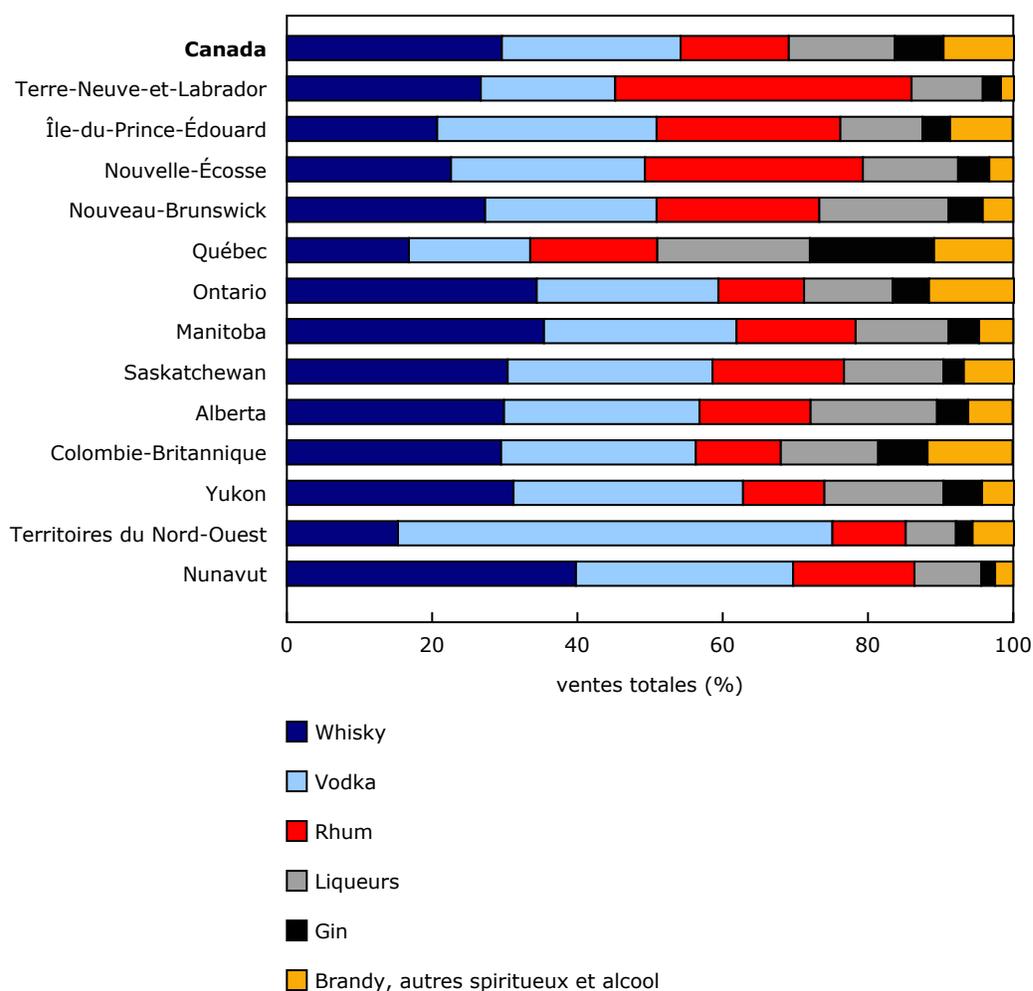
Au cours de la dernière décennie, le gin a été le spiritueux ayant affiché la plus grande croissance des ventes. De 2010-2011 à 2020-2021, le volume des ventes de gin a augmenté de 81,8 %. C'est le Québec qui a le plus contribué à l'augmentation des ventes de gin, suivi de l'Ontario.

Les ventes de spiritueux ont augmenté de 8,0 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 6,5 milliards de dollars au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2021. Il s'agit de la plus forte augmentation des ventes de spiritueux enregistrée depuis 1983.

Les spiritueux étaient les plus vendus dans les Territoires du Nord-Ouest (45,7 % des ventes totales) et les moins vendus dans le territoire voisin, au Nunavut (9,6 %). Dans l'ensemble, les ventes de spiritueux canadiens ont progressé de 5,7 % au pays, tandis que celles de spiritueux importés ont augmenté de 9,9 %.

À l'échelle nationale, le whisky (29,6 %), la vodka (24,6 %) et le rhum (14,9 %) ont été les spiritueux les plus vendus au Canada en 2020-2021, et ils ont représenté plus des deux tiers (69,0 %) des ventes totales de spiritueux.

Graphique 5
Part de marché des spiritueux, selon le type, les provinces et les territoires, 2020-2021



Source(s) : Tableau 10-10-0011-01.

Les ventes de cidres, de coolers et d'autres boissons rafraîchissantes enregistrent l'augmentation la plus marquée parmi toutes les catégories de boissons depuis 1949

En 2020-2021, les Canadiens ont acheté pour 1,8 milliard de dollars de cidres et de coolers, en hausse de 40,2 % par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit de la plus grande augmentation de ventes parmi toutes les catégories de boissons enregistrée depuis que Statistique Canada a commencé à recueillir des données sur les ventes d'alcool, en 1949. Les ventes ont été en hausse dans toutes les provinces et tous les territoires.

Les résidents du Yukon (12,3 % des ventes totales) étaient les plus susceptibles d'acheter des cidres et des coolers, tandis que ceux du Québec (1,6 %) étaient les moins susceptibles de le faire.

En volume, il s'est vendu 330,5 millions de litres de cidres et de coolers en 2020-2021, en hausse de 39,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Note aux lecteurs

Comparabilité et limites des données

Il convient de distinguer les statistiques sur le volume des ventes de boissons alcoolisées de celles sur la consommation de boissons alcoolisées. Les volumes des ventes comprennent uniquement les ventes déclarées par les sociétés des alcools et leurs agences, y compris les ventes des établissements vinicoles, des brasseries et des autres points de vente ayant un permis délivré par des autorités compétentes.

Les statistiques sur la valeur monétaire des ventes de boissons alcoolisées doivent être distinguées des dépenses des consommateurs en boissons alcoolisées. Les données sur les ventes ont trait aux revenus des sociétés des alcools et de leurs agences. Une partie de ces revenus comprend les ventes à des établissements détenant un permis, comme les bars et les restaurants, dont certaines seraient considérées comme des dépenses intermédiaires d'entreprise.

La valeur des ventes de boissons alcoolisées exclut toutes les taxes de vente, la valeur des contenants consignés et les dépôts. Le volume absolu des ventes de boissons alcoolisées est calculé en multipliant le volume des ventes par le pourcentage de teneur en alcool de chaque catégorie de produit.

Verre standard

Selon les lignes directrices de Santé Canada, un verre standard est défini comme un verre de bière, de cooler ou de cidre de 341 ml (12 onces) à 5 % de teneur en alcool, un verre de vin de 142 ml (5 onces) à 12 % de teneur en alcool ou un verre de spiritueux de 43 ml (1,5 once) à 40 % de teneur en alcool.

L'âge légal pour consommer de l'alcool par opposition au calcul par habitant

Les verres standard par semaine par personne sont calculés pour chaque personne ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool au Canada. Celui-ci est de 19 ans et plus dans chaque province et territoire, sauf au Québec, au Manitoba et en Alberta, où il est de 18 ans et plus.

Les ventes par habitant, exprimées en valeur et en volume, sont fondées sur la population de 15 ans et plus. Cela permet des comparaisons avec d'autres pays ainsi qu'avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation mondiale de la santé, qui présentent aussi les données sur la consommation d'alcool par habitant en se basant sur la population âgée de 15 ans et plus.

Tableaux disponibles : [10-10-0010-01](#) à [10-10-0013-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [1726](#).

L'infographie « [Ventes d'alcool au Canada, avril 2020 à mars 2021](#) » est maintenant accessible dans le cadre de la série *Statistique Canada – Infographies* ([11-627-M](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).